

Au cours des dernières années, les habitudes commerciales avec le Japon ont évolué et cela pourrait permettre de voir surgir de nouvelles possibilités d'exportation de minéraux davantage transformés. Dans un rapport daté de 1978, le Conseil japonais sur la structure industrielle (JISC) concluait que la puissance économique de l'industrie japonaise de transformation des métaux non-ferreux diminuerait sous la pression des coûts de l'énergie et de la protection de l'environnement qui augmentent sans cesse, ainsi qu'à cause du prix des terrains qu'il faudrait acquérir pour agrandir les installations. La JISC recommande donc que l'industrie adopte une politique à moyen et long terme d'investissement à l'étranger et de plus grosses importations de produits raffinés. En avril 1980, une augmentation de 50 % du prix de l'électricité domestique fut imposée au Japon. De nombreuses entreprises, grosses consommatrices d'électricité, comme celles qui travaillent des métaux et des minéraux non-ferreux, que ce soit l'aluminium, le ferrosilicone ou le zinc, virent leurs coûts soumis à de fortes pressions.

Les alumineries et les entreprises de ferrosilicone, par exemple, furent déclarées en difficulté. Par le passé, les producteurs japonais d'aluminium étaient alimentés en électricité produite avec du pétrole. Avec les crises de l'énergie de 1973 et de 1979, leurs coûts augmentèrent de façon importante. Même avec une protection douanière de 9 %, les prix intérieurs japonais dépassèrent les prix mondiaux de l'aluminium, ce qui imposa de réduire de façon très importante la production et ce qui a fait qu'on prévoit encore d'autres réductions. Alors que cette production était de 1,64 millions de tonnes en 1973, elle est tombée à 700 000 tonnes en 1981. Le ministre du Commerce international et de l'Industrie (MITI), pour aider les alumineries japonaises à réduire leur production pendant la période de transition, proposa d'abord que pour une période de temps limitée le tarif de 9 % soit réduit à 4,5 %, les 4,5 % restants servant d'aide au financement des entreprises pour régler leurs problèmes. Avec les nouvelles coupures de production, on en est arrivé à une nouvelle entente sur le contingentement qui prévoit que 400 000 tonnes de produits choisis peuvent être importées en franchise chaque année par les alumineries.

De même que pour la production d'aluminium, celle de ferrosilicone et de silicone nécessitent de grandes quantités d'électricité. Avec l'augmentation des coûts du pétrole importé, la production intérieure japonaise est devenue plus coûteuse que les importations, ce qui a eu pour résultat que l'industrie japonaise est devenue plus fragile aux pressions de la concurrence étrangère. Des usines de